



Intersyndicale de la Banque Populaire du Sud

NAO 2015

L'Intersyndicale CFDT-CGT-SNB a entamé avec la Direction de la BPS les Négociations Annuelles Obligatoires le 7 mai dernier. Lors de la réunion du 28 juin, la Direction faisait les propositions suivantes :

Salaires \leq 28.000 € (salaire médian) : augmentation pérenne de 1% au 01/07/2015
28.000 € < Salaires \leq 40.000 € : prime 300 € bruts
40.000 € < Salaires \leq 50.000 € : prime 350 € bruts
50.000 € < Salaires \leq 60.000 € : prime 400 € bruts
Mesure spécifique managers : prime 500 € bruts (non cumulable)
Enveloppes complémentaires pour rattrapage managers non révisés depuis 01/2013 (estimation 30 K€) et Egalité Professionnelle (estimation 30 K€)

Face au refus catégorique des représentants du personnel, la Direction a fini par accepter les mesures suivantes :

Salaires \leq 30.000 € : **augmentation pérenne de 2%** : **+ 1% au 01/07/2015**
+ 1% au 01/01/2016
30.000 € < Salaires \leq 40.000 € : **prime 500 € bruts**
40.000 € < Salaires \leq 50.000 € : **prime 550 € bruts**
50.000 € < Salaires \leq 60.000 € : **prime 600 € bruts**
Mesure spécifique managers : **prime 600 € bruts** (non cumulable)
Enveloppes complémentaires pour rattrapage managers non révisés depuis 01/2013 (estimation 30 K€) et Egalité Professionnelle (estimation 30 K€)

Soit au total **un coût de mesures supérieur à 1 M€** : du jamais vu depuis plusieurs années (pour rappel : ZERO EURO en 2012).

Ces mesures salariales s'accompagnent d'autres avancées issues des groupes de travail. Entre autres, la révision des objectifs 2015 et des exercices suivants ainsi que la création de 14 postes supplémentaires aux CCC de St Estève et de Montpellier pour venir en appui des agences et services supports en situation durable de sous-effectif.

L'Intersyndicale CFDT-CGT-SNB remercie une nouvelle fois les salariés qui se sont mobilisés le 24 mars dernier. Grâce à eux, nous avons obtenu des réponses concrètes aux attentes légitimes de l'ensemble des salariés.

Vos représentants poursuivent le dialogue social avec la volonté d'améliorer encore les conditions de rémunération et de travail des salariés de la BPS.

Vos contacts de l'intersyndicale BPS

-
- **CFDT** : Françoise MAGNA / Denis PALLOURE / Claude LOMBARDI
 - **CGT** : Pierre Yves COUSIN / Hervé SAZE
 - **SNB/CFE-CGC** : Maria DEBRANDT / Jean-Denis RIERA / Lionel CAHET